

## Communiqué de Presse

le 20 mars 2020

---

### Notre priorité : maintenir autant que possible l'activité agricole

---

La Chambre d'agriculture de l'Hérault a fermé ses portes au public le 17 mars.

Tous les sites et antennes sont également fermés avec une permanence de 3 personnes qui est assurée au siège social qui reste fermé au public.

La continuité de l'ensemble des services est assurée par le travail à distance de tous les conseillers et collaborateurs. La Chambre d'agriculture s'organise pour répondre aux très nombreuses questions des agriculteurs et entreprises agricoles

1. Tous les conseillers sont joignables par mail ou sur leur mobile.
2. Des informations sont disponibles très régulièrement sur l'évolution de la situation : une page dédiée Foire aux questions les plus récurrentes est en ligne sur le site internet, des flashs spéciaux sont envoyés par mail principalement sur les solutions pour la distribution locale.
3. **La cellule de crise est active depuis le mercredi 18 mars**, un formulaire d'enquête a été envoyé par mail à tous les agriculteurs, un N° d'appel : 04 67 20 88 17 ou par mail [celluledecrise@herault.chambagri.fr](mailto:celluledecrise@herault.chambagri.fr)  
Ce formulaire est aussi accessible sur notre site internet.

#### **Jérôme Despey, le Président de la Chambre d'agriculture œuvre sur deux champs d'actions :**

Le premier organise, avec les partenaires agricoles de l'Hérault (MSA, FDSEA, JA, Département, Coop de France, Vignerons indépendants, Safer, Crédit agricole du Languedoc, Groupama, Cer France...), des échanges très réguliers sur les mesures urgentes à mettre en place pour les agriculteurs.

Le second avec les deux Présidents consulaires de la CCI Hérault et la Chambre des métiers et de l'Artisanat une rencontre chaque deux jours avec le Préfet de l'Hérault pour les prises de décisions urgentes.

**Pour rester en contact : [www.herault.chambre-agriculture.fr](http://www.herault.chambre-agriculture.fr)**